

**RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS****I. – Compétence de l'assemblée générale ordinaire.****Première résolution :**

Approbation des comptes sociaux et consolidés et des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.

*Cette résolution est adoptée à la majorité des voix présentes, représentées ou s'étant exprimées par correspondance.*

**Deuxième résolution :**

Affectation du résultat

*Cette résolution est adoptée à la majorité des voix présentes, représentées ou s'étant exprimées par correspondance.*

**Troisième résolution :**

Approbation du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

*Cette résolution est adoptée à la majorité des voix présentes, représentées ou s'étant exprimées par correspondance.*

**Quatrième résolution :**

Ratification de la cooptation d'un administrateur (Madame Isabel Marey Semper)

*Cette résolution est adoptée à la majorité des voix présentes, représentées ou s'étant exprimées par correspondance.*

**Cinquième résolution :**

Pouvoirs pour les formalités

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**II. – Compétence de l'assemblée générale extraordinaire.****Sixième résolution :**

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

*Cette résolution est adoptée à la majorité des voix présentes, représentées ou s'étant exprimées par correspondance.*

**Septième résolution :**

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

*Cette résolution est adoptée à la majorité des voix présentes, représentées ou s'étant exprimées par correspondance.*

**Huitième résolution :**

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou des augmentations du capital social réservées à des salariés

*Cette résolution est rejetée à la majorité des voix présentes, représentées ou s'étant exprimées par correspondance.*

**Neuvième résolution :**

Pouvoirs pour les formalités

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*